



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOTE AUX RÉDACTIONS**

**LUNDI 2 NOVEMBRE : REPRISE DES COURS ET HOMMAGE À SAMUEL PATY**

Vendredi 30 octobre 2020

L'École est essentielle à la réussite, l'avenir et à l'épanouissement des élèves. C'est pour cela que le service public de l'enseignement doit continuer à fonctionner aussi normalement que possible. Conformément aux annonces du président de la République, tous les élèves seront accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées lundi 2 novembre

Pour continuer à assurer la sécurité des élèves comme des personnels le protocole sanitaire est renforcé. Il se déploiera à compter de lundi 2 novembre. Il est basé sur les recommandations du Haut Conseil à la santé publique : [education.gouv.fr/info-coronavirus](https://education.gouv.fr/info-coronavirus).

**Ce protocole se traduit par le renforcement de plusieurs mesures :**

- Gestes barrières strictement respectés : port du masque, lavage de mains, respect des distanciations, etc ;
- Port du masque « grand public » désormais obligatoire pour tous les élèves à l'école élémentaire, comme il l'était déjà au collège et au lycée ;
- L'ensemble des professeurs et des personnels portent le masque ;
- Règles en matière de brassage des élèves également renforcées : accueil, restauration, récréation, circulation dans les établissements ;
- Ventilation des locaux renforcée et systématique, avec une aération complète au minimum toutes les 2 heures ;
- Une souplesse d'organisation au cas par cas pourra être envisagée dans les lycées où la gestion des flux dans le respect des gestes sanitaires serait difficile.

C'est l'application conjointe de cette palette de mesures qui permet une plus grande protection des élèves et des personnels.

Garantir la continuité pédagogique pour les élèves est l'objectif principal de l'Éducation nationale. Dans l'hypothèse où des écoles ou établissements seraient confrontés à des fermetures partielles ou totales, le plan de continuité pédagogique mis en place s'appliquera. Il permet aux élèves de poursuivre leurs apprentissages à distance avec leurs professeurs. À cette fin, plusieurs services, gratuits, sont à disposition des professeurs et de leurs élèves :

- Classes virtuelles du Cned ;
- Cours en ligne sur Lumni ;
- Ressources pédagogiques et formations à l'enseignement à distance dispensées par Canopé.

L'ensemble de ces éléments sur : <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

La crise de la Covid n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'École. L'ensemble de la communauté éducative a été profondément meurtrie par l'assassinat de Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir.

C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité qui sera affirmée.

En pratique, tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude. Une minute de silence sera observée lundi à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs. Ce moment de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe. Si les conditions sanitaires le permettent, il pourra se tenir dans la cour de l'établissement.

Il pourra être précédé, d'un temps pédagogique, en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves, autour des valeurs de la République et de son École. Des ressources pédagogiques sont mises à disposition à cette fin : <https://eduscol.education.fr/hommage-samuel-paty/>.

Cette séquence pédagogique pourra également se tenir tout au long du mois de novembre afin de laisser aux professeurs qui le souhaitent le temps nécessaire pour la préparer. Aucune classe, ni aucun établissement ne peut s'exonérer de cette heure de travail et d'échange dont chaque élève de France doit bénéficier.

La minute de silence de lundi doit être respectée. De manière plus générale, il s'agira de veiller à renforcer tout au long de l'année et de la scolarité des élèves le travail en classe sur les valeurs de la République.

**Dans les contextes sanitaire et de sécurité, les écoles et les établissements scolaires ne seront ouverts qu'aux personnels de l'Éducation nationale et aux élèves. Il n'y aura pas de personnes extérieures à l'institution qui seront présentes le lundi 2 novembre pour l'hommage.**

**Les services communication des rectorats organiseront une présence média poolée uniquement lors des visites de recteurs dans les écoles et établissements lundi 2 novembre.**

En revanche, les séquences pédagogiques en lien avec l'hommage rendu à Samuel Paty se déroulant tout au long du mois de novembre l'organisation de reportages sera possible au cours de la semaine et du mois de novembre.

**Dans le contexte sanitaire actuel, les reportages et la présence de médias dans les établissements scolaires seront limités et devront se dérouler dans le strict respect des conditions sanitaires.**

#### Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la  
Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)

<https://twitter.com/EducationFrance>

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**